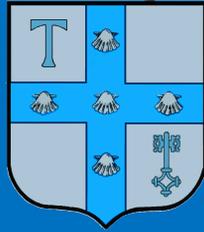


COMMUNE DE PERON

LE PETIT



PÉRONNAIS

N° 75

Avril - Mai - Juin 2015

**MAISON DES ASSOCIATIONS
PORTES
OUVERTES**

27

Juin 2015

De 9h à 13h

Visite de la
Maison des
Associations

Forum des
Associations



Ouvert à tous !

Le Carnet communal



Mariages

- Johana ETCHECOPAR et Dorian NAHOUN, le 5 mai 2015

Naissances

- Elise MOUTTON, née le 22 février 2015
- Lyna DESPRES, née le 23 février 2015
- Wael CHERIET, né le 22 mars 2015
- Sasha GUILLOT, né le 1er avril 2015
- Axelle HUGOT DINNOUCAN, née le 23 avril 2015
- Thomas CLERC, né le 28 avril 2015



Décès

- CHAPUIS Maurice, le 6 mars 2015

FERMETURE du SECRETARIAT DE MAIRIE

pendant les vacances d'été

Le secrétariat de Mairie sera fermé les jours suivants :

**Les mercredis 22, 29 juillet et 5 août toute la journée,
et les jeudis 13, 20 et 27 août après-midi.**

Prolongation de la durée de validité de la carte nationale d'identité

Depuis le 1^{er} janvier 2014, les cartes nationales d'identités sont valables 15 ans pour les personnes majeures. Les cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche de la part des administrés.

Les cartes d'identités délivrées aux personnes mineures conservent une durée de validité de 10 ans. Plus d'informations sur le site www.interieur.gouv.fr

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (filles ou garçons) de nationalité française sont priés de se présenter en Mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leur parents, dès qu'ils atteignent l'âge de 16 ans, soit : pour ceux nés en avril, mai, juin 1999, venir avant le 30 juillet 2015.

Pour toutes questions relatives au service national, vous pouvez contacter le Centre du Service National :

- Par téléphone au 04.37.27.25.07 du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h à 16h30 ainsi que le vendredi de 8h30 à 12h00,
- Par internet sur www.defense.gouv.fr

Voici déjà plus d'un an que les élections municipales ont eu lieu et même si les équipes changent, le timing communal reste immuable avec le vote du budget qui revient plus sûrement au printemps que le beau temps qui tarde à s'installer.

Vous trouverez donc à l'intérieur de ce journal communal une explication sur les choix municipaux qui font la part belle, cette année, aux études afin de préparer les actions de demain. C'est le cas pour un nouvel agencement du cimetière, pour l'aménagement de la zone du Grand Pré, avec le choix d'un maître d'oeuvre pour les futures voiries et la sécurisation du ruisseau de Péron sur tout son parcours.

Toujours dans ce que l'on pourrait qualifier d'études, un projet qui me tenait particulièrement à cœur vient de voir le jour avec la signature d'une convention entre les communes du Sud Gessien accompagnées de Chézery et de Thoiry pour la commande groupée dans des domaines aussi divers que les achats de fournitures administratives, des fleurs, du marquage au sol, etc.

Certes, il nous faudra un certain temps pour que tout soit opérationnel mais cette entente intercommunale va dans le bon sens, le sens des économies.

Les réalisations concrètes ne sont pas délaissées mais sont moins omniprésentes que les années antérieures avec la fin de l'aménagement de la rue de Chanvière qui clôturera la rénovation complète de la rue traversant Feigères, avec une première participation financière, de la moitié du coût de notre participation, pour le déplacement du centre de loisirs dans ses futurs locaux de l'ancienne Mairie, rue du Mail.

Ce printemps devrait voir aussi le début des travaux du futur Intermarché puisque tous les obstacles administratifs (Commission Départementale d'Aménagement Commercial, Commission d'accessibilité, Commission de sécurité, Permis de Construire) ont été franchis avec succès et que le projet est « purgé de tous recours administratifs ». Les travaux devraient être menés à grand train pour une ouverture prévue au printemps 2016.

Je vous entretenais de ce projet dans le Petit Péronnais du mois de mai 2014 et il aura bien fallu plus d'un an pour mener à terme ce projet. Une nouvelle fois, je ne peux que constater et regretter que les lenteurs et les lourdeurs administratives soient en complet décalage avec les appels du pied que l'on nous fait régulièrement pour créer des activités dans nos communes. Il serait bien pour retrouver de l'allant que tout le monde soit à l'unisson.

Avant de vous quitter, je voulais féliciter tous les organisateurs de la Foire de Printemps. Cette manifestation prend de plus en plus d'ampleur surtout quand le soleil renvoie Pancrace, Mamère et Gervais sur leur banquise.

Je voulais aussi vous rappeler que d'autres manifestations prévues ce printemps, le Festival des Arts de la Rue, la Fête de la Musique, la vogue de Logras et le 14 juillet au terrain de foot avec un spectacle pyrotechnique, méritent votre présence et votre soutien.

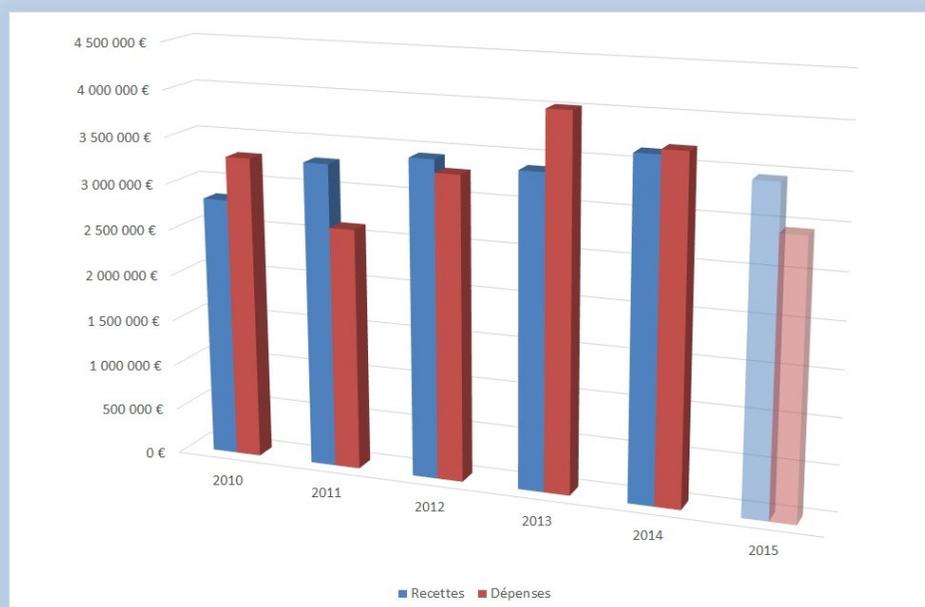
Bonne fin de printemps et, par anticipation, très bel été.

ARMAND Christian.

BUDGET

Evolution du budget de la commune depuis 2010

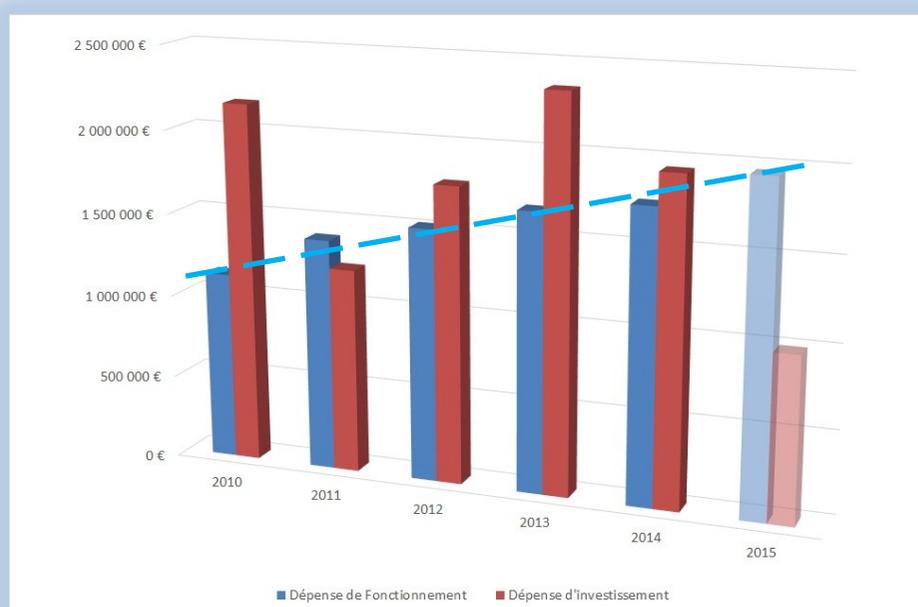
Dépenses et Recettes Totales



Les emprunts n'ont pas été pris en compte dans les recettes pour une meilleure lisibilité du graphique.

Dépenses

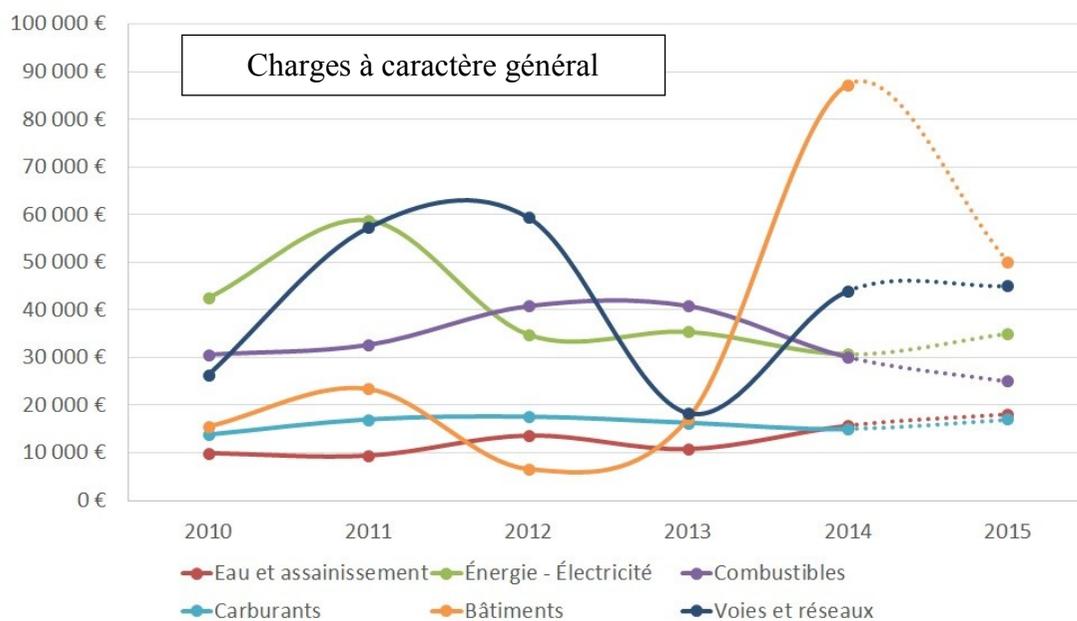
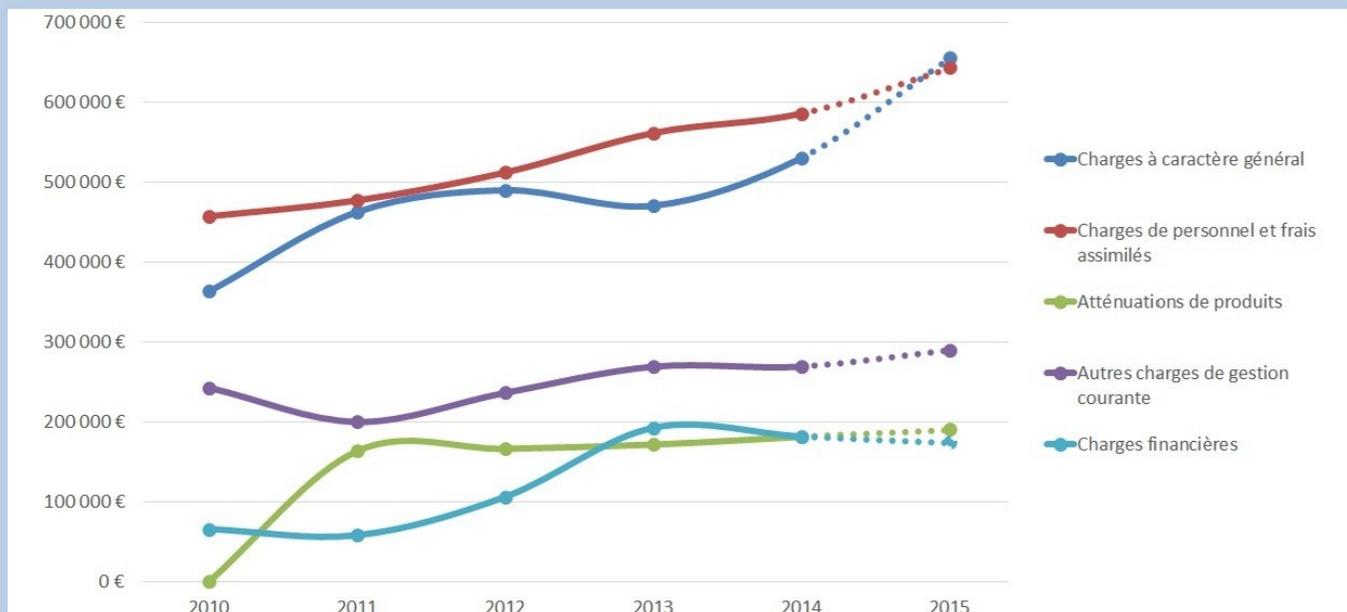
Augmentation des Dépenses de Fonctionnement Moyenne Annuelle de 12 %.



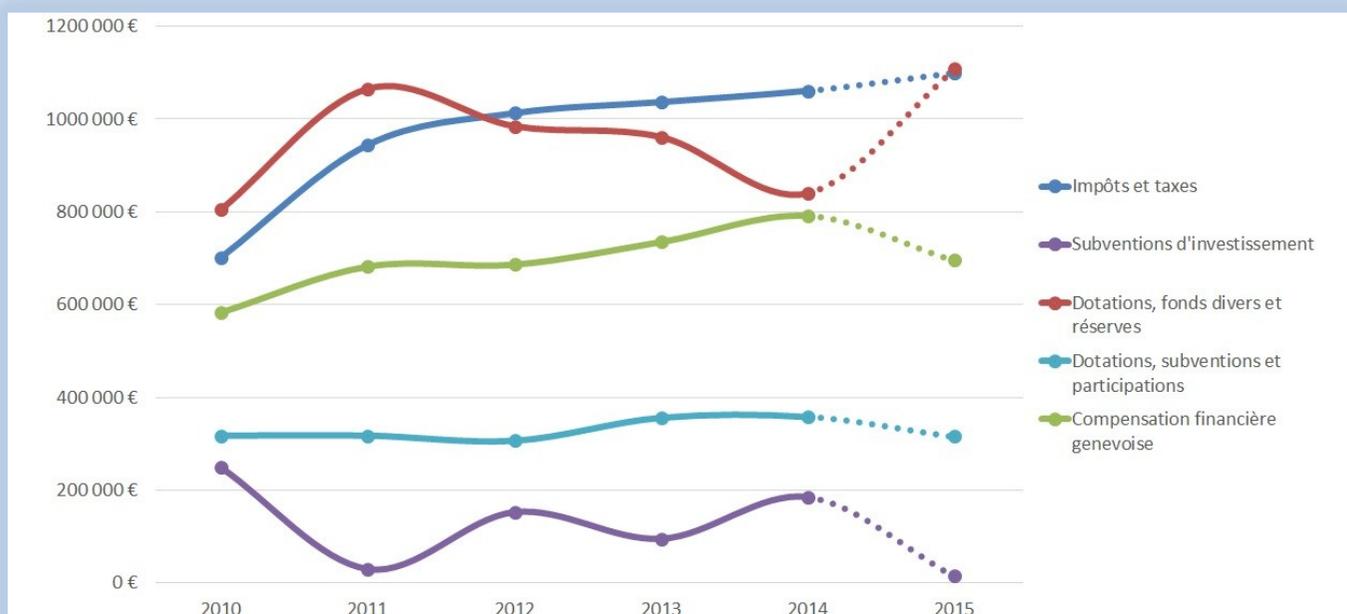
Investissement

- 2010 Extension Ecole, Chemin du Molard, Sécurisation
- 2011 Aménagement Cœur Village, Extension Ecole, Construction Maison des Associations, Toiture Poutouille
- 2012 Construction Maison des Associations, Aménagement Cœur Village, Agorespace Ecole, Desserte Collège
- 2013 Construction Maison des Associations, Aménagement Traversée Feigères
- 2014 Construction Maison des Associations, Aménagement Traversée Feigères, Remembrement
- 2015 Réhabilitation Ancienne Ecole, Aménagement Traversée Feigères, Aménagement Chemin de Brandou

Dépenses de Fonctionnement



Recettes



COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Fonctionnement

Dépenses

Désignation	Crédits Ouverts	Mandats Emis	Crédits Annulés
Charges à caractère général	640 865 €	530 339 €	110 719 €
Charges de personnel et frais assimilés	585 900 €	585 701 €	838 €
Atténuations de produits	181 437 €	181 213 €	224 €
Autres charges de gestion courante	288 824 €	268 889 €	19 935 €
Charges financières	182 375 €	181 557 €	818 €
Dépenses imprévues	10 000 €	0 €	0 €
Total	1 889 401 €	1 747 698 €	132 534 €

Recettes

Désignation	Crédits Ouverts	Titres Emis	Crédits Annulés
Atténuations de charges	14 000 €	16 797 €	0 €
Produits des services, du domaine et ventes diverses	131 800 €	136 812 €	2 309 €
Impôts et taxes	1 066 247 €	1 061 096 €	42 002 €
Dotations, subventions et participations	1 060 470 €	1 148 592 €	0 €
Autres produits de gestion courante	47 000 €	46 061 €	939 €
Produits exceptionnels	1 600 €	168 412 €	0 €
Total	2 321 117 €	2 577 770 €	45 249 €

Investissement

Dépenses

Désignation	Crédits Ouverts	Mandats Emis	Restes à Réaliser	Crédits Annulés
Immobilisations incorporelles	3 000 €	2 940 €	0 €	60 €
Subventions d'équipement versées	115 800 €	78 967 €	24 500 €	12 333 €
Immobilisations corporelles	155 310 €	96 606 €	57 600 €	1 104 €
Immobilisations en cours	26 938 €	10 033 €	16 800 €	105 €
Total des opérations d'équipement	1 764 582 €	1 471 435 €	277 500 €	7 746 €
Total des opérations pour le compte de tiers	12 301 €	4 400 €	7 900 €	1 €
Emprunts et dettes assimilées	281 010 €	280 354 €	0 €	656 €
Total	2 346 640 €	1 940 335 €	384 300 €	22 005 €

Recettes

Désignation	Crédits Ouverts	Titres Emis	Restes à Réaliser	Crédits Annulés
Subventions d'investissement	262 856 €	185 102 €	81 625 €	0 €
Immobilisations en cours	3 628 €	3 628 €	0 €	0 €
Dotations, fonds divers et réserves	804 130 €	839 795 €	0 €	314 €
Dépôts et cautionnements reçus	17 549 €	17 550 €	0 €	0 €
Autres immobilisations financières	11 630 €	11 630 €	0 €	0 €
Produits de cessions	166 100 €	0 €	0 €	0 €
Total des opérations pour le compte de tiers	12 301 €	0 €	12 300 €	1 €
Total	1 278 194 €	1 057 705 €	93 925 €	315 €

Synthèse des comptes rendus du Conseil Municipal

FEVRIER 2015

Absents excusés : Mmes BARRILLIET Annick, SURGAND Marie-Odile, M. DAVIS Andrew.

DELIBERATIONS APPROUVEES A L'UNANIMITE

Modification des commissions communales - des représentants communaux- des délégués des syndicats intercommunaux et divers

Suite à la démission d'un conseiller municipal, les représentants du conseil d'école sont Christian Armand et Dominique Blanc.

Construction de six logements sociaux bâtiment du Mail ancienne mairie-école- garantie financière pour 2 PLUS – 2 PLAI - 3 PLS

Une garantie financière communale partielle (80 %) est accordée à Dynacité pour un prêt locatif de 6 logements sociaux, d'un montant de 724 300 €.

Zone du Grand Pré – Mission d'étude pour une orientation d'aménagement et de programmation

Le contrat de maîtrise d'œuvre proposé par Monsieur SAUVAGE, architecte urbaniste, est approuvé concernant une mission d'études de définition préalable pour une orientation d'aménagement et de programmation en vue de l'urbanisation de la zone AU du Grand Pré. L'ensemble de la mission proposée comportant 3 phases pour un coût total de 10 746 € TTC.

Aménagement paysager du cimetière – contrat pour mission d'étude

Le contrat pour mission d'étude d'aménagements paysagers du cimetière présenté par le cabinet « les Architectes du Paysage d'Archamps » est approuvé pour un montant de 6 408 € TTC.

Restauration scolaire – mise en œuvre d'une gestion de paiement par internet des titres (tipi) et modification de la périodicité de facturation

Une convention d'adhésion avec la Direction Générale des Finances Publiques relative au paiement informatisé est conclue pour une durée indéterminée, résiliable sans préavis par l'une ou l'autre des parties.

La mise en place de ce traitement informatique devrait ainsi permettre aux usagers de payer en ligne, via internet pour les produits de la vente des repas du service de restauration scolaire.

Indemnité de conseil allouée aux comptables intérimaires du trésor

Les demandes d'indemnités de conseil 2014 concernant les receveurs intérimaires du Trésor sont refusées pour :

- Monsieur Benoît LEGAY du mois de juin à la fin du mois d'octobre 2014
- Monsieur Michel PRIORE du mois de novembre à la fin du mois de décembre 2014.

Élection des délégués au sein de la Communauté de Communes du Pays de Gex

Suite aux modifications intervenues à la CCPG, il convient d'élire un délégué titulaire et un délégué suppléant afin de représenter la commune. Christian ARMAND titulaire et Françoise FERROLIET suppléante sont élus.

Modification du tableau des emplois permanents communaux

Avancement au grade supérieur de deux agents à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2015.

POINTS DIVERS

RYTHMES SCOLAIRES

179 enfants sont inscrits aux Temps d'Activité Périscolaires (TAP) pour ce 2^e trimestre, la réflexion est engagée pour arriver à regrouper sur les mêmes jours les TAP pour les élèves de maternelle et du primaire. Le projet devrait être proposé au prochain Conseil d'Ecole.

COLLEGE

Une enquête a été faite auprès des élèves sur le gaspillage à la cantine durant la semaine du 24 au 28 novembre 2014. Un questionnaire a été réalisé auprès des professeurs et du personnel. Enquête auprès des parents : le questionnaire est prêt à être envoyé sur Internet. Election d'éco-délégués. Récupération de jouets en partenariat avec l'Association Solidaire d'Oyonnax. Récupération de téléphones portables, T-Shirt, jouets, vieux manuels, en partenariat avec « Terre des Hommes ».

Le Conseil Général va équiper toutes les classes d'ordinateurs portables afin de limiter l'utilisation de support papier.

VOIRIE

Commission du 02/02/2015 : travail sur le zonage des points d'apports volontaires pour la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif.

Premier retour sur les possibilités d'illuminations sur l'hiver 2015/2016.

Création d'un passage à faune supérieur sur la 2x2 voies par le

Conseil Général au niveau de la commune de Péron.

BUDGET

Ligne de trésorerie : en caisse le 02 février : 322 967,37 €

A ce jour, le tirage de 450 000 € effectué sur le contrat ligne de trésorerie de 600 000 € de la Caisse d'Épargne a été remboursé le 11 février 2015 suite au versement de la Compensation Financière Franco-Genevoise, s'élevant à 776 517,88 €.

Demande de subvention par la « Maison d'Yzieu » : cette demande de subvention sera honorée par l'Association des Elus du Canton de Collonges.

MAISON DES SOCIETES

Présentation des devis des Menuiseries de l'Ain

MARCHE COMMUNAL

Un primeur, M. Benali, semble intéressé pour participer au marché le mercredi après-midi.

COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

CCPG

Le budget primitif 2015 a été voté sans augmentation des taux d'imposition.

Commission Eau et Assainissement du 28/01/2015

Présentation du programme travaux 2015. Péron n'est pas concerné.

Approbation d'avenants divers, convention d'attributions de subventions, attributions de marchés divers dont un relatif à la réalisation d'un audit des services E&A ainsi qu'une étude comparative des différents modes de gestion.

Présentation du service mutualisé pour la gestion des eaux pluviales et de ses missions : assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre rémunérée, etc...

PATRIMOINE

Crèche de Divonne : infiltration d'eau en toiture surtout en cas de neige. Prévoir une solution pour faire fondre la neige.

Future maison de l'urbanisme : gros travaux de remise en sous-œuvre pour les murs faute de fondation.

A l'intérieur, mise en place d'un système de pieux pour installer l'ascenseur.

Accessibilité du Fort l'Ecluse : un appel d'offre sera lancé pour une maîtrise d'œuvre concernant les travaux pour un montant de 935 000 €.

Commission de Gestion et Valorisation des Déchets

Les communes de Mijoux et Lélex souhaitent des containers pour les gravats et les déchets verts. Deux containers vont être mis à leur disposition pendant trois mois constituant une période d'essai.

Les communes de Mijoux et Lélex souhaitent négocier leur redevance incitative puisque pendant le froid et la neige du mois de janvier, elles n'utilisent pas leurs containers. Elles vont contacter leur fournisseur pour mettre en place un système plus performant.

M. Roux de la CCPG négociera avec SIDEFAGE afin de reprendre la compétence de la mise en service des containers semi-enterrés dans les petites communes. En effet, le SIDEFAGE ne veut en assurer l'installation que dans les grandes villes et donc revenir au tri sélectif.

Réunion du 27/01/2015 concernant le projet de Territoire

Ce projet concerne la vision de notre territoire gessien à l'horizon 2030. Le Conseil Municipal demande qu'outre les points concernés par les compétences de la CCPG, soit abordée également, la création d'un hôpital, la création de route transversale du Pays de Gex et l'organisation de la sécurité sur le territoire particulièrement pour les pompiers.

Réunion du 05/02/2015 pour le bilan annuel de l'épandage des boues de stations d'épuration.

Suppression de l'épandage des boues dans les champs des agriculteurs. Un appel d'offre pour le suivi de ces opérations va être réalisé.

Relations publiques et animations du 11/02/2015

Présentation du projet grand territoire par les personnes du service Aménagement du Territoire de la CCPG. Ce projet vise à réorganiser toutes les structures, les communes, les administrations, les transports, etc. du Pays de Gex d'ici les années 2030. Ce grand projet se fera avec la participation des maires, des élus et de toutes les commissions de la CCPG.

Validation des travaux devant être effectués au Fort l'Ecluse pour un montant de 360 000 €. Ces travaux sont nécessaires car 30 000 personnes fréquentent le site chaque année et il n'y a pas l'eau courante, le nombre de toilettes est insuffisant et l'accès aux personnes à mobilité réduite est à améliorer.

Avec le réaménagement du Col de la Faucille, des activités comme le VTT, parcours acrobatique en hauteur, connaissance de la faune et de la flore, une réflexion est en cours pour permettre à toute personne de trouver une activité lui correspondant.

ASSOCIATION DES MAIRES DU CANTON

Compte-rendu de la réunion du 23/01/2015.

Certaines communes qui doivent s'occuper d'une famille d'achat ne semblent pas pour l'instant apporter tout le zèle nécessaire à cette mutualisation. Les discussions vont s'engager avec les communes de Collonges, Farges et Thoiry pour mettre au point un

fonctionnement d'une police intercommunale avec un début d'activité souhaité en septembre 2015.

COMPTE-RENDU COMMISSIONS COMMUNALES

URBANISME

Déclarations Préalables

- * M. TERZULLI Laurent – 63, Chemin de la Polaille – Enrochement et barrière de protection 1.60 m – Avis favorable
- * SERENIS – 414, Les Genevraux – Remplacement terrasse toiture en 2 velux 114 x 118 – Avis favorable
- * M. BARGAUD David – 35, Rue des Primevères – Couverture terrasse – Avis favorable
- * M. CHAILLET François – 803, Route de Lyons à Logras – Pose velux – Demande pièces complémentaires
- * M. RICHARD Pierre – 169, Rue de la Fruitière à Logras – Couverture télescopique terrasse existante – Avis favorable
- * M. SAVIOZ Nicolas – 65, Chemin de la Polaille – Enrochement – Avis favorable

Point sur la construction « sauvage » faite par M. Balland à Greny.

ASSOCIATIONS

Compte-rendu de l'Assemblée Générale de la Jeunesse.

Renouvellement du bureau. Réflexion sur les différentes manifestations.

DIVERS

Proposition de motion de soutien aux notaires de France suite au vote de la loi Macron : refusé à la majorité (1 voix pour – 3 abstentions).

MARS 2015

Absents excusés : Mmes BOSSY Virginie, HUGON Denise (pouvoir à M. LEVRIER Bernard), SURGAND Marie-Odile (pouvoir à Mme BLANC Dominique), M. DAVIS Andrew, PIBERNE Olivier, PRIEUR Sébastien (pouvoir à M. BLANC Jérémy).

Le Compte-rendu du 12 février 2015 est approuvé à l'unanimité avec toutefois une demande de M. Blanc Alain pour que soit

précisé dans la délibération concernant la zone du Grand Pré que : « Les prestations en dehors de la mission définie au III pourraient être rémunérées au tarif journalier » et non au tarif horaire comme stipulé dans la délibération. La modification sera faite.

DELIBERATIONS APPROUVEES A L'UNANIMITE

Modification d'une commission intercommunale

Compte tenu de la démission d'un Conseiller Municipal, Barrilliet Annick est élue à la commission Commission Sociale

Programme DETR 2015 - Demande d'aide au financement du projet de transfert du centre de loisirs - Réhabilitation réalisée par DYNACITE

L'avant-projet détaillé de réhabilitation réalisé par DYNACITE est accepté : création d'un centre de loisirs communal (612 470 € HT) et de six logements collectifs :

L'ensemble de l'opération sera financée sur les 2 exercices comptables 2015 et 2016. Une demande de subvention sera faite par la commune au titre de la DETR 2015 ou, le cas échéant, au titre des amendes de police.

POINTS DIVERS

ECOLE – RYTHMES SCOLAIRES -COLLEGE - GYMNASSE

ECOLE

Le Directeur des TAP a présenté la prochaine organisation des rythmes scolaires de septembre 2015 avec une harmonisation des jours d'activités aux enfants de maternelle et de primaire : les jours retenus sont le lundi et le vendredi. La participation demandée aux parents devrait être en baisse sensible.

Le Conseil d'Ecole a approuvé majoritairement la mise en place de la nouvelle façon d'inscrire les élèves à l'école. Une charte est signée entre M. le Directeur d'Ecole et M. le Maire pour revenir en arrière si des renseignements plus intrusifs dans la vie des enfants et des parents étaient demandés à l'avenir.

VOIRIE

Séance du 24/02/2015 :

Il est proposé de revoir la convention et les modalités d'acceptation ou de refus du déneigement des voies privées.

Taille des haies en substitution des obligations des riverains; une entreprise sera mandatée pour exécuter les élagages en substitution des obligations des riverains avec facture adressée aux riverains concernés.

Accord sur les projets de cession des terrains Chappuis, Vuaillet et Dupuis.

Travaux en cours : AEP Feigères et réunion publique avec les riverains le 02/03/15.

Préparatifs et communication de la journée de nettoyage de printemps le 21/03/15. A noter qu'une journée sera organisée également avec les agents pour prendre en charge les dépôts plus conséquents.

Point sur le projet d'illuminations 2015/2016 : réparation et embellissement des existants et location éventuelle de matériel.

Sujets abordés par la commission : Ambroisie, vitesse de circulation des usagers.

Point sur les travaux d'Adduction d'Eau Potable route de Chanvière à Feigères.

Le 02/03/2015, réunion des riverains Route de Chanvière.

Reconduction du « sauvetage » des amphibiens route de Chanvière : réunion de préparation le 23/02/15 avec les organisateurs et les bénévoles. Les filets seront disposés à partir du 25/02 pour une durée de 4 semaines environ. L'an dernier, plus de 1 500 individus sauvés.

Jérémy Debard accepte d'être le nouveau « correspondant tempête » auprès d'ERDF.

BUDGET

Ligne de trésorerie - En caisse le 02 mars : 417 316,59 €

BATIMENTS COMMUNAUX

Accessibilité :

La commune devait produire à M. le Préfet, avant le 28 février 2015, la liste des bâtiments communaux recevant du public accessibles aux personnes à mobilité réduite. Locaux : la Maison des Sociétés, et les cabinets médicaux de Mmes Portha et Randot. Les autres bâtiments à modifier devront faire l'objet d'un dossier de présentation avant la fin août 2015.

ORDURES MENAGERES

Le 18/02/2015 a eu lieu une réunion pour valider avec la CCPG, le zonage des points d'apport volontaire proposés par la commission voirie. La CCPG rencontrera le prestataire chargé de la collecte pour confirmer la faisabilité.

Validation des conteneurs Astech par SIDEFAGE.

COMPTE-RENDU COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

CCPG

Instruction droit du sol : fin de l'instruction des dossiers d'urbanisme en juin 2015 par la DDT. La CCPG prendrait le relais. Deux possibilités : en service de droit commun ou en transfert de compétences. Une visite sera faite dans chaque

commune en mars 2015. Un calendrier sera proposé aux communes.

Eau et Assainissement

Présentation du projet de territoire du service aménagement.

Approbation d'avenants divers, attributions de marchés divers dont un relatif à l'étude de la rénovation unité traitement des boues STEP dont Péron.

Information sur le suivi des négociations avec Genève sur le tarif de l'assainissement.

Projet de marché de mutualisation de contrôle des poteaux incendies. Un courrier sera adressé aux communes.

Service Social : création d'un Institut Médico Educatif : le dossier de cet établissement semble vouloir redémarrer. Une association doit venir visiter les terrains proposés dans le Pays de Gex et donnera rapidement sa préférence pour son implantation.

FOOT SUD GESSIEN

Le club de foot souhaite toujours pouvoir bénéficier d'un terrain synthétique. Une consultation auprès d'un bureau spécialisé sera demandé afin de connaître le meilleur emplacement entre les sites déjà existant de Collonges, Péron et Thoiry.

PNR

Comme les Régions Françaises vont diminuer leur participation aux divers travaux sous forme de subvention, des solutions sont étudiées. Pour cette année pas d'augmentation de cotisation : 2,91 € par habitant.

COMPTE-RENDU COMMISSIONS COMMUNALES

URBANISME

Déclarations Préalables

- * SCI ROSER – 46, Rue du Cercle à Logras – Modifications d'aspects + ouvertures – Avis défavorable
- * M. CHAILLET François – 803, Route de Lyon à Logras – Pose d'un nouveau velux – Avis favorable
- * M. OUNNOUGH Yazid – 454, Chemin du Crêt – Remplacement de la porte de garage par une porte d'entrée standard – En attente de précisions sur la position de la place de parking.
- * M. STAUFFER Yann – 404, Rue du Paruthiol – Pose de panneaux photovoltaïques – Avis favorable
- * M. DAUNT Michaël – 46, Chemin du Moléron à Feigères – Agrandissement et diminution de fenêtres et déplacement cheminée – Avis favorable
- * M. BENHAMOU Mohamed – 123, Route de Lyon à Logras – Création d'une salle de bain – Avis défavorable

- * M. LAROSE Didier – 430, La Vie de l’Etraz – Création d’un abri de jardin et terrasse – Avis favorable
- * M. LEVRAT Stéphane – 218, Rue de l’Etraz – Pose de deux velux et agrandissement de la fenêtre – Avis favorable
- * M. OUNNOUGH Yazid – 454, Chemin du Crêt à Logras – Remplacement de la porte de garage par une porte d’entrée – Avis favorable

Permis de Construire

- * M. BEN MANSOUR Mohamed-Ali – 186, Route de Choudans – Création d’un muret de séparation – Avis défavorable
- * M. NADAL Mathieu – 190, Route de Choudans – Création de deux murs – Avis favorable
- * VILLES ET VILLAGES – Création de 34 logements (15 villas et 19 collectifs) – Avis favorable
- * M. BRUCKERT Arnaud – Chemin du Creux de l’Etang à Feigères – Réhabilitation d’un hangar agricole en habitation – Avis défavorable

Point sur la construction « sauvage » faite par M. Balland à Greny.

Compte-rendu de la réunion du 17/02/2015 avec M. Chettih concernant l’opération de la SCI Boboli à Logras.

ASSOCIATION

Verger Tiocan : compte-rendu de l’A.G du 21.04.15

Le Verger Tiocan recherche de nouveaux bénévoles.

FORET – AGRICULTURE

Alain ZIRONDOLI propose des travaux pour une somme de 17 510 € HT. Dans l’immédiat la commission a retenu la somme de 10 300 € HT pour les travaux de création de périmètre et création parcellaire. Ventes de bois prévues : 27 000 € HT.

COURRIER

Courier de M. Jean-Pierre Pelloux

Association Les Colibris du Pays de Gex : réduction des déchets

AVRIL 2015

Absents excusés : BARRILLIET Annick (pouvoir à M. BLANC Alain), PENSEC Catherine, SURGAND Marie-Odile (pouvoir à Mme BLANC Dominique), PERAY Pierre-Alain (pouvoir à Mme FERROLLET Françoise).

Absent : M. DAVIS Andrew.

Le Compte-rendu du Conseil Municipal du 5 mars 2015 est approuvé à l’unanimité.

DELIBERATIONS APPROUVEES A L’UNANIMITE

Approbation du compte de gestion 2014 dressé par Monsieur Thierry INQUIMBERT

Le Conseil Municipal approuvé le compte de gestion 2014.

Approbation compte administratif 2014

Le Conseil Municipal vote et arrête les résultats définitifs pour 2014.

Affectation du résultat 2014

Le Conseil Municipal décide d’affecter au budget primitif 2015 l’excédent de fonctionnement 2014 de 995 920,23 € :

En recettes d’investissement : 795 920,23 €

En recettes de fonctionnement : 200 000 €.

Budget primitif 2015 : vote des taux d’imposition des quatre taxes directes locales

Le Conseil Municipal décide de fixer pour 2015 les taux d’imposition des quatre taxes directes locales :

- taxe d’habitation : 13,36 %
- taxe foncière (bâti) : 11,92 %
- taxe foncière (non bâti) : 47,14 %
- CFE : 18,74 %

Les taux d’imposition sont inchangés par rapport à 2014.

Vote du budget primitif 2015

Le budget primitif 2015 est adopté dans son ensemble:

Section de fonctionnement : 2 519 923 €

Section d’investissement : 2 201 970 €

Adhésion à un groupement de commandes pour l’achat d’électricité et de services associés

Dans le cadre de la réglementation de vente d’électricité, le SIEA propose d’être coordonnateur d’un groupement de commandes regroupant les communes et les groupements de communes du département de l’Ain. La convention constitutive du groupement de commandes est acceptée.

Le représentant du coordonnateur est autorisé à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour le compte de Péron.

Modification délibération du mois de février 2015 : construction de six logements collectifs sociaux rue du mail garantie financière annule et remplace la précédente

Le taux de progressivité des échéances pour l'ensemble des emprunts est voté : DR -0.50 % maximum (actualisable à l'émission et à la date du contrat de prêt en cas de variation du taux du Livret A)

Convention de déneigement des voies privées par le service d'entretien de la voirie communale

Une nouvelle convention mise à jour définissant les dispositions financières et les modalités d'intervention est acceptée. La commune se réserve le droit de refuser toute demande de déneigement des voies privées si les conditions optimales d'intervention ne sont pas respectées : temps d'intervention trop important, étroitesse des voies, pentes importantes, pas de possibilité de stockage de neige.

Modification du tableau des emplois permanents communaux

En raison de la démission d'un agent il convient de supprimer un poste de 15h13 à compter du 22 avril 2015 et d'en recréer un autre pour 8h.

POINTS DIVERS

COLLEGE

Conseil d'Administration du 30/03/2015

Compte rendu de l'état financier 2014.

La dotation horaire globale sera en baisse pour cette année, le rectorat ne prévoyant que 590 élèves à la rentrée.

Compte-rendu de la réunion académique du 26/03/2015 au collège de Ferney-Voltaire.

VOIRIE

Point sur les travaux d'adduction d'eau potable route de Chanvière à Feigères.

Point sur les travaux rue des Châtelains.

Nettoyage de printemps effectué les matins du 20 et du 21 mars 2015.

BUDGET

Ligne de trésorerie

En caisse le 30 mars 2015 : 246 627,31 €

A ce jour, nous n'avons pas utilisé la ligne de trésorerie

MAISON DES SOCIETES

Point sur les travaux : des bancs et des patères ont été installés dans les locaux du judo et de la musique.

Information sur le déménagement de la « Roulinotte »

ORDURES MENAGERES

Une subvention a été accordée à hauteur de 1500 € par conteneur sur 3 sites : Place du Moléron à Feigères, Route de Lyon et Route de Pougny. Ces 2 derniers sites ne sont pas réalisables à court terme en raison de la présence de réseaux aériens. Il est par conséquent proposé de rédiger un courrier au SIDEFAGE pour solliciter le report des subventions sur deux autres sites réalisables : carrière du crêt et aire de retournement à Logras.

Réunion du 18/03 avec le SIDEFAGE : validation du zonage des points d'apports volontaires proposée par la commission voirie. Le SIDEFAGE a présenté deux tableaux de suivi des conteneurs aériens, taux de remplissage et fréquence de visites.

CONTENTIEUX

Présentation du mémoire en réplique des avocats représentant le syndicat des copropriétaires des Fleurs du Jura. La commune ne répondra pas à ce mémoire, rien de nouveau ne ressortant de ce document.

NOUVEAU CENTRE DE LOISIRS

L'arrêté de Permis de Construire a été signé le 25 mars 2015.

CLSH - FAMILLES RURALES

Bilan final pour l'année 2014 et budget 2015. Beaucoup plus de fréquentations que prévues. Mise en place d'un budget pour les préadolescents.

POLICE INTER-MUNICIPALE

Réunions avec les communes de Farges et Collonges du 13/03/2015 et du 27/03/2015. Un rendez-vous est pris avec la mairie de Bellegarde pour connaître les équipements et les connaissances nécessaires pour un policier municipal.

COMPTE-RENDU COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

CCPG

Conseil Communautaire du 26/03/2015 a approuvé la modification simplifiée n° 4 du PLU de Péron. Le dossier sera à la disposition du public en mairie de Péron et à la CCPG du 15 avril 2015 au 15 mai 2015.

Compte-rendu des diverses compétences

Commission E&A du 28/01/2015

Présentation de la réorganisation des services et du nouvel organigramme.

Assainissement individuel : pour les assainissements non collectifs non conformes, la CCPG propose une délibération permettant de doubler la taxe assainissement. La CCPG a engagé un marché de vidange des fosses septiques pour mutualiser les coûts dont bénéficieront les usagers et permettre la traçabilité des déchets.

Information sur le suivi des négociations avec Genève sur le tarif de l'assainissement.

Projet de marché de mutualisation de contrôle des poteaux incendies.

COMPTE-RENDU COMMISSIONS COMMUNALES

URBANISME

Déclarations Préalables

- * M. TEYRE Mikaël – 48, Chemin de Crêt à Logras – Aménagement garage en habitation et modification façades – Avis favorable
- * M. MONTERROSSO Eduardo – 190, Route de Choudans à Feigères – Clôture avec muret et grillage – Avis favorable
- * M. EVRARD Sébastien – 8, Chemin de la Polaille – Abri de jardin – Avis favorable
- * M. RODRIGO-MATOS Helder – 63, Chemin de Ruthet – Mur et création De places de parking – Avis favorable
- * M. BOCK Grégory – 15, Chemin des Ravières à Feigères – Remplacement porte de garage en baie vitrée – Avis favorable
- * M. FABRE René – 100, Route de Chanvière à Feigères – Remplacement d'une porte par une porte-fenêtre – Avis favorable
- * M. BENHAMOU Mohamed – 1023 Route de Lyon à Logras – Création d'une salle de bains – Avis favorable

- * M. BLAISE Sylvain – 86, Impasse des Mésanges – Pose de 2 velux et muret avec clôture – Avis défavorable
- * Mme ROSER Johanna – 46, Rue du Cercle à Logras – Modification toiture et porte d'entrée et fenêtre et baie vitrée – Avis défavorable

Permis de Construire

- * M. PAYRAUD Sébastien/Mercuel – Route de Lyon à Logras – Aménagement logement combles dans bâtiment existant – Avis favorable
- * SCI BOBOLI – Rue de Bruel à Logras – Transfert partiel de permis de construire – Avis défavorable
- * BEN MANSOUR Mohamed – 186, Route de Choudans à Feigères – Modificatif muret et ouverture du mur sous-sol – Avis favorable

ASSOCIATIONS

Assemblée Générale extraordinaire du Sou des Ecoles du 10/03/2015 suite à la démission de la présidente : 15 parents étaient présents.

Réunion du 16 mars 2015 pour l'organisation des manifestations à venir : en accord avec toutes les sociétés, la visite de la maison des associations se fera le samedi 27 juin 2015 de 9h à 13h en même temps que le forum et sera ouverte à toute la population.

Préparation de la fête de Printemps. Organisation du 14 juillet : des membres de certaines associations participeront à cette manifestation et le bénéfice sera versé au Centre Communal d'Action Sociale de Peron.

COURRIER

Courrier de M. Guillon nous informant de la fermeture de l'Auberge Communale le mardi toute la journée.

Vous pouvez consulter les comptes rendus intégraux des réunions du conseil municipal sur le site internet de la mairie de Péron à l'adresse suivante :

<http://www.mairie-peron.com>

Pour toutes vos démarches administratives
(Etat-Civil, Elections, Permis de conduire, Urbanisme ...)
vous pouvez consulter et télécharger les documents
sur le site www.service-public.fr

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Cette année, la municipalité a organisé deux demi-journées de nettoyage de printemps qui avaient pour objectif de débarrasser notre commune d'encombrants divers et dépôts sauvages laissés sur place ou jetés par des citoyens indécents et peu soucieux de l'intérêt collectif.

Une première s'est tenue le vendredi 20 mars. A l'initiative de Bernard Ferrollet, l'équipe des services techniques municipaux s'est rendue au dessus du Crêt avec des engins adaptés. Près de 750 kg de ferraille ont été retirés des pâturages et du ruisseau.

Une seconde a eu lieu le lendemain, le samedi 21 mars, à l'occasion de laquelle une vingtaine de personnes a concentré

ses efforts sur les secteurs de la route de Lyon, la zone de Prémuny, le long de la 2x2 voies, la route des jeunes et le ruisseau du Martinet.

Munis de gants, gilets jaunes, bottes et petit matériel, les participants ont récolté près de 250 kg de déchets divers.

On notera une forte mobilisation des pêcheurs, la présence de 3 jeunes Péronnais et la participation spontanée d'un jeune "Fargeois".

L'opération s'est déroulée dans une grande convivialité et la bonne humeur et tous se sont retrouvés autour d'un buffet, récompense bien méritée.



Règles de bon voisinage

- ⇒ L'usage des tondeuses et autres engins à moteur est autorisé du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30, le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.
- ⇒ Les feux de branchages, d'herbes et de feuilles sont strictement interdits par l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Ayez recours aux déchetteries et au compostage.
- ⇒ L'élagage et la destruction des espèces végétales nuisibles sont obligatoires.
- ⇒ La divagation des chiens est interdite : attention, si votre animal est capturé, il peut être euthanasié au bout de huit jours.
- ⇒ Le dépôt de carcasses de voitures est interdit y compris sur les terrains privés. En cas d'infraction, la carcasse peut être enlevée aux frais du propriétaire du terrain.

Conteneurs Semi-enterrés

Les aménagements sur Feigères se poursuivent avec la livraison des conteneurs semi-enterrés place du Moléron pour la gestion du tri sélectif.

Ces derniers seront complétés par les conteneurs pour la collecte des ordures ménagères, et seront mis en service pour les habitants du secteur "Nord" de Feigères (depuis la place de la Vie Neuve jusqu'à la sortie de Feigères coté St Jean) en septembre 2015.



Signature de la convention de groupement de commande

Face aux restrictions budgétaires, les élus du canton Sud Gessien agissent. C'est ainsi qu'une convention pour la

constitution d'un groupement de commandes a été signée en mairie de Thoiry le 07/05/2015.



L'objectif de cette démarche est de pouvoir procéder à des commandes groupées sur plusieurs catégories (ex: sel de voirie, fournitures de bureau, marchés d'assurances, marchés de restauration scolaire, la liste n'est pas exhaustive et est susceptible d'évoluer autant que de besoin) à plusieurs communes (9) afin d'améliorer les conditions économiques des achats : acheter plus pour payer moins.

Les premiers appels d'offres de commandes groupées sont en cours et des économies significatives sont espérées.

Les ATSEM

A Péron, nous sommes 4 ATSEM : Geneviève, Dany, Nadia et Nathalie.

La journée d'une ATSEM s'articule autour de la participation à la communauté éducative. Par conséquent, elle est présente de façon continue auprès des enfants et des enseignants de maternelle.

Elle a pour mission de seconder l'enseignant dans le bon déroulement des activités pédagogiques, d'assurer l'accueil de la maternelle tout au long de la journée, d'assister et de participer à la mise en œuvre de la sieste, de réparer les petits oublis..., de soigner les bobos de vos petits, de préparer le gouter collectif et enfin de remettre en état les locaux et de faire l'entretien de la classe.



Dany, Nathalie, Geneviève, Nadia

ATSEM = assistant territorial spécialisé des écoles maternelles



CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES

La canicule, c'est quoi ?

Il y a danger pour ma santé lorsque :



Il fait très chaud.



La température ne descend pas, ou très peu la nuit.



Cela dure 3 jours ou plus.

EN CAS DE MALAISE, **APPELEZ LE 15**
POUR EN SAVOIR PLUS : 0 800 06 66 66 appel gratuit tous les jours
www.meteo.fr pour consulter la météo et la carte de vigilance
www.sante.gouv.fr/canicule

En période de canicule, il y a des risques pour ma santé, quels sont les signaux d'alerte ?



Crampes



Fatigue inhabituelle



Maux de tête



Fièvre > 38°C



Vertiges / Nausées



Propos incohérents

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, **appelez le 15.**

En période de canicule, quels sont les bons gestes ?



JE BOIS RÉGULIÈREMENT DE L'EAU



Je mouille mon corps et je me ventile



Je mange en quantité suffisante



J'évite les efforts physiques



Je ne bois pas d'alcool



Je maintiens ma maison au frais : je ferme les volets le jour



Je donne et je prends des nouvelles de mes proches

BON À SAVOIR

À partir de 60 ans ou en situation de handicap, je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

ATTENTION

Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte, j'ai un bébé ou je suis une personne âgée. Si je prends des médicaments : je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien.

Nous vous rappelons que les articles des associations sont écrits par les associations elles-mêmes.

La bibliothèque de Péron vous attend dans un monde de lecture



Petits et grands, venez errer entre deux livres, vous perdre dans le labyrinthe des histoires déposées sur les étagères. Venez vous évader quelques instants le temps d'attendre la fin d'un cours de musique ou de judo, ou simplement rencontrer du monde. N'hésitez plus, poussez la porte de la bibliothèque !

L'été s'annonce déjà beau et chaud, un temps à dévorer un bon livre au soleil, alors n'oubliez pas de venir faire votre choix avant la fermeture estivale le samedi 4 juillet, réouverture le mardi 11 août à 16h30.

Pour les amateurs de Loto, retenez déjà la date du traditionnel « **LOTO DE RENTRÉE** » organisé par la Bibliothèque et le Comité des Œuvres Sociales de la Mairie (C.O.S.) le **vendredi 28 août** à 20h30 (ouverture des portes dès 19h30) à la salle Champ Fontaine

de Péron. Nous vous attendons nombreux pour votre plaisir et pour soutenir nos associations. La partie des bénéfices revenant à la Bibliothèque servira à acquérir de nouveaux livres et CD que vous pourrez emprunter.

Si vous aimez les livres, l'accueil et le travail en équipe, l'équipe de bénévoles cherche à s'étoffer, pour assurer quelques permanences, quelques heures de travail, encadrer les animations sur le temps scolaire au profit des enfants de l'école primaire ou donner un coup de main lors de nos soirées : théâtre, histoire, musique...,

Au plaisir de vous rencontrer ou de vous retrouver !!!

Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite un bel été.



AMICALE DES ANCIENS SAPEURS - POMPIERS DE PARIS



Lors de l'Assemblée Générale de L'Amicale des Anciens Sapeurs Pompiers de Paris



du 6 Mars 2015, le Président Alain DUMUR a eu la grande satisfaction de remettre à Christian DUBOUCHET, représentant de l'UDSP/ODP, un chèque de 850 euros.

Rappelons que cette somme, destinée aux orphelins des Sapeurs Pompiers du département, a été collectée à Péron, lors du loto de notre Amicale et qu'il convient de féliciter les nombreux participants de leur générosité et de leur témoignage de sympathie.



Festival des Musiques du Pays de Gex
Dimanche 21 juin 2015
Crozet
(Concert des harmonies et fanfares
à l'arrivée de la télécabine du Fierney)

Société Musicale de PERON-SAINT JEAN DE GONVILLE

La Bonne Humeur

<http://www.bhumeur.asso.cc-pays-de-gex.fr/>



A l'école de musique, règne une certaine effervescence. En cause ? L'approche des examens de fin d'année pour les fins de cycles ou des contrôles pour les niveaux intermédiaires, sauf pour les « grands » qui ont déjà passé le Certificat Régional d'Etudes Musicales (CREM). Toutes nos félicitations à Kasper VOLLENBERG qui fait coup double en réussissant les examens «Formation Musicale» et «Instrument, spécialité Cor» et Alexandre LAURE, «Instrument, spécialité Cor».

Votre enfant pense rejoindre le monde de la musique l'année prochaine ?

Si en septembre il rentre :

en CP : il peut commencer l'initiation musicale.

en CE1 : la 1^{ère} année de formation musicale l'accueillera, et dès janvier 2016, il pourra rejoindre un des ateliers dédiés à l'apprentissage de l'instrument de son choix, celui-ci étant prêté

Pour plus de précisions, contacter:

Madame Laure Emmanuelle 04 50 56 07 87 ou emmanuelle.laure01@gmail.com

La communication ne manque pas de moyen de diffusion pour annoncer les événements musicaux à venir, ou relater ceux qui ont été vécu dans notre région.

Vous aurez peut-être lu que l'opéra Micromégas de Christophe MASSON, commandé en 2014 par la Communauté de Communes du Pays de Gex, enchanté le public de l'Esplanade de Divonne durant le weekend du 10 mai. Interprété et chanté par une pléiade d'acteurs issus des écoles et sociétés musicales du Pays de Gex et de Suisse voisine, il demanda beaucoup d'investissement : parmi ces acteurs nous retrouvons notre directrice Virginie COLLET (qui prépara le pupitre des instruments à vents de l'orchestre) et Bastien FERNOUX (corniste) pour ne citer qu'eux.

Ou alors, l'aventure de l'Orchestre d'Harmonie du Pays de Gex qui alla affronter les harmonies européennes au concours international de Riva del Garda en Italie. Ce weekend du 29 mars restera un souvenir inoubliable pour les 8 musiciens de la Bonne Humeur, membres de l'orchestre. Dix harmonies venues d'Allemagne, d'Italie, de Suisse et de Slovénie concouraient en 1^{ère} catégorie et les « gessiens » dirigés par Francesco GRASSINI terminèrent à un petit demi-point du podium, son total de 85.96 points sur 100 lui valant quand même la mention « Très Bien ».

Toujours à l'aise dans sa nouvelle salle de répétition, la Bonne Humeur prépare la fin de saison en travaillant un nouveau répertoire pour les animations, au rythme de la batterie roulante nouvellement acquise. Le concert du 21 mars est déjà bien loin, et quand ces lignes paraîtront, la ventes des photos-cartes membres honoraires dans nos communes, de même que le défilé de l'oiseau de Saint Genis seront passés. Il restera la fête de la Musique à Péron, le festival des Musiques du Pays de Gex à Crozet, la vogue de Saint Jean, les fêtes nationales suisse et française, sans compter les concerts de quartier programmés.

Retrouvez le calendrier des événements de la Bonne Humeur et de l'Ecole de Musique sur notre site :

<http://www.bhumeur.asso.cc-pays-de-gex.fr/>

Maxime COLLET

Mardi

14 Juillet 2015

**Défilé au Monument aux
Morts à 18h30**

Repas à partir de 19h30

**BAL & FEM
D'ARTIFICE**

Menu à 10 € / Enfants 5 €

Stade de Foot Bernard BLANC



BELOTE GESSIENNE

Le championnat de belote gessien aura bien lieu cette année encore et les responsables de l'association sont en train d'élaborer ce qui sera la 15^e édition de la formule. La réglementation ne changera pas cette année et les concours débiteront le samedi 3 Octobre à Valleiry et le 4 Octobre à Thoiry. Les associations peuvent encore rejoindre le championnat et ce en fonction du calendrier existant.

Renseignements : mdesmaris01@gmail.com, 06 09 91 29 89, www.belotegessienne.asso.st

Photo : les gagnants de la dernière saison

AMICALE PERON PÉTANQUE

Après un début de saison très difficile à cause des conditions climatiques du mois de mai, les pétanqueurs de Péron ont décidé de mettre en place ce qui sera la première rencontre d'un concours inter-associations de pétanque. Celui-ci regroupera les clubs de Collonges, Péron, Farges, St Jean de Gonville et Challex le samedi 13 Juin au stade Bernard Blanc de Logras, début des parties à 9 heures, repas le midi. Cette nouvelle formule sera doté du challenge de la municipalité de Péron et au fil du temps, ces rencontres amicales auront lieu tour à tour dans tout le sud du Pays de Gex. Les entraînements à Péron ont lieu tous les vendredis soirs à partir de 19 heures.



Photo : Les cinq associations de pétanque réunies pour le challenge de la municipalité de Péron



AAPPMA DE L'ANNAZ

Les pêcheurs du Sud du Pays de Gex après avoir permis de découvrir la pratique de la pêche aux enfants lors de la fête du printemps organiseront conjointement avec leurs amis chasseurs le concours de pêche du 31 mai à Cornelly. Les pêcheurs s'occuperont plus particulièrement des enfants et chaque compétiteur de moins de 12 ans sera récompensé de sa présence. Malgré leur adhésion au groupement des pêcheurs gessiens pour ce qui concerne le permis unique gessien, l'AAPPMA reste vigilante sur la pratique de la pêche dans les marais de l'Etournel à Pougny. Une nouvelle gestion du site semble se mettre en place, une nouvelle catégorie de poisson nuisible a été recensée, voir photo...

Les permis de pêche sont toujours disponibles au bar Le Branlant de Logras, renseignements : mdesmaris01@gmail.com

COMITÉ DES FÊTES

Fête de la musique et Gralet

Après le retentissant succès du vide grenier de la fête du printemps, les bénévoles du comité des fêtes seront à nouveau sur le pont le samedi 20 juin pour la fête de la musique. La manifestation se déroulera au stade Bernard Blanc de Logras et les amateurs de bonne musique seront gâtés cette année avec la prestation de musiciens aguerris. Un repas champêtre sera confectionné et proposé sur place dès 19 heures.

Après l'été, c'est-à-dire le samedi 5 septembre aura lieu la traditionnelle marche du Gralet si les conditions climatiques le permettent. La date a été adaptée en fonction de la réglementation stricte de la réserve naturelle.

Le matériel festif du comité des fêtes est toujours à disposition des particuliers et des associations : locmat.cdfp@gmail.com ou 06 51 81 86 52

DON DU SANG

BELLEGARDE / COLLONGES / PERON

Les fidèles donateurs péronnais sont toujours présents à nos collectes. L'association de Bellegarde - Collonges - Péron peut compter sur leur sensibilisation envers les malades et nous allons préciser aujourd'hui le rôle de ces associations qui en ce moment font parler d'elles avec l'affaire du plasma thérapeutique.

Le sujet avait été évoqué, mais sans précision, dans le dernier Petit Péronnais.

L'Éthique que tous les bénévoles connaissent précise le non-profit au sujet des collectes de dons de sang ou des composés. Depuis toujours, les grosses collectes permettaient les prélèvements de plaquettes ou plasma, indispensables pour le traitement des leucémies entre autre. Ce plasma servait également pour la fabrication de certains médicaments. Des décisions politiques ont influencé, avec une excuse économique, pour s'approvisionner en « Europe » uniquement dans l'immédiat, pour le plasma réservé aux médicaments. Le plasma n'était plus collecté comme auparavant. Quand on sait que ce plasma français est le plus sécurisé d'Europe, des craintes naissent à juste raison.

Les bénévoles ont réagi vivement : Union Départementale, Comité Régional et Fédération se sont mobilisés. C'est l'avenir de l'Etablissement Français du Sang qu'il nous faut défendre et surtout la santé de nos malades...

Le ministère de la santé croulait sous les pétitions et le courrier fédéral.

Des Personnalités sont intervenues au cours de notre dernier Congrès Régional à Montrevel en Bresse les 18 et 19 avril dernier. Ils nous ont rassurés en nous annonçant que les collectes de plasma reprendront leur cours normal, ce qui a été le cas à Bellegarde pour la première collecte 2015. Nos malades pourront toujours bénéficier de ce don si important et sécurisé d'une façon exemplaire... Les donateurs concernés ont confirmé leur présence pour les prochaines collectes. Mais il nous faut rester très vigilants.

Heureusement que nous pouvons compter sur et avec vous. Vous le démontrez régulièrement. Un chiffre témoigne de la générosité de notre secteur :

332 DONNS PERONNAIS OFFERTS EN 2014 À NOS MALADES !

Dimanche 10 mai, pour la Fête du Printemps à Péron, nous étions présents pour vous remercier et expliquer à ceux qui le désirent ce très beau geste en réalisant une promesse de dons, petit imprimé qui permettra de vous faire connaître les prochaines collectes.

A chaque collecte, vous sauvez des vies et dégustez ensuite la très bonne cuisine de notre Louise. Moment particulier comme je le signale souvent, mais moment indispensable pour partager ce sentiment de très grande solidarité entre « copains d'honneur », mais également avec nous bénévoles de l'association.

Régulièrement votre superbe geste nous touche. Nous dissimulons notre émotion par pudeur afin que vous

puissiez prendre le maximum de plaisir à savourer ce bien-être qui vous envahit et que nous ressentons tous pleinement.

Merci également à tous les responsables de la commune. PERON, la salle « Champ Fontaine » est connue maintenant dans tout le département, grâce à votre générosité.

Je peux vous assurer que nous ferons tout pour que celle-ci perdure afin de sauver toujours plus de vies et soulager nos malades. Il faut que tout le monde sache qu'avec l'allongement de la durée de vie, nous avons de plus en plus de mal à reconstituer nos globules qui nous abandonnent. Régulièrement, beaucoup de nous tendent leur bras pour recevoir « vos globules » qui leur permettront d'aller 'jusqu'au bout' 10 000 poches indispensables journallement en FRANCE...

Merci encore à vous tous...

Prochaines Collectes Péronnaises :

Mercredi 3 juin 2015

Mercredi 16 septembre 2015

Mercredi 2 décembre 2015

Salle Champ-Fontaine
de 16h30 à 19h30

MERCI à TOUS !

Le Président

Jacques PICHON



EST
2015

Votre accueil est ouvert du 6 Juillet au 14 Août

3 groupes :

3/5 ans-6/7 ans-8/12 ans

2 veillées *
16 et 30/07 18h/20h30

Un stage Lutte ***
Du 27 au 31/07

REUNION D'INFORMATION
LE JEUDI 4 JUIN
(18h15/19h30 Salle Champ Fontaine)

INSCRIPTIONS
LE SAMEDI 13 JUIN
(9h00/19h00 au centre de loisirs)



2 Mini Camps **
20-22/07 et 22-24/07

Des Journées Blanches pour
les Sorties et Grands Jeux

Et de nombreuses activités...

ESCALADE, TIR A L'ARC,
CANOE KAYAK

Conditions d'inscription :

- Fiche Sanitaire et Dossier Enfant à jour
- Remplir la fiche d'inscription (pas d'annulation possible)
- Etre adhérent à l'association en 2014/2015 (25 euros)
- Réservation avec un acompte de 50 euros/enfant/semaine

Contact: 04 50 48 31 52
centre.loisirs.peron@wanadoo.fr
Blog: peronloisirs.over-blog.com

* Veillées sur inscription, gratuites, repas compris
** Mini camps: 12 places 7/12 ans, 2 nuits en tente,
Tarifs : 3 journées enfant et 1 journée en supplément
*** Stage sur les matins, moyens/grands à tour de rôle
avec une B.E. diplômée (sans supplément)

L'accueil se fait de 8h à 9h et le départ de 17h à 18h.
Pour la pause déjeuner, les arrivées et départs se font de 11h45 à 12h et de 13h30 à 14h.



Des nouvelles du Sou des écoles

Du nouveau pour le sou avec, en ce début de printemps, la démission de notre présidente. Un **nouveau bureau** est élu lors de l'assemblée extraordinaire du 10 mars. Nous remercions Christelle Menoni et Karine Legros pour leur implication et souhaitons la bienvenue à Lucie et Nancy. Le bureau se recompose comme suit :

José Rossas (Président), Nancy Brugnol (Vice-présidente), Lucie Perrier-David (trésorière), Veronica Emery (vice-trésorière), Mireille Bourquin (secrétaire), Lucie D'Amore (vice-secrétaire)

Mais pas le temps de tergiverser, nombreuses sont les manifestations de ce printemps :

La **chasse aux œufs** a eu lieu le 1^{er} avril. Les maternelles ont cherché les œufs avec beaucoup de joie dans la cour de l'école; certains ont même décroché, enthousiasme, les œufs décoratifs accrochés aux jolies décorations mises pour les confondants avec les œufs en chocolat tant convoités. Les primaires se sont les œufs qui leur ont été distribués.



en chocolat dans leur l'occasion. régalés avec

Le **loto** a eu lieu le samedi 25 avril. Nous ne pouvons être que déçus face à la mobilisation des familles lors de cette soirée. Mais malgré le manque de monde, déroulée dans une ambiance très conviviale. Dans l'ensemble, les personnes présentes ont été très satisfaites de leur soirée ; ce qui nous motive pour poursuivre l'année prochaine. Les ventes de quiches maison du mercredi, qui ont été mises en place début mars pour financer une partie du loto, remportent un grand succès. Nous remercions chaleureusement toutes les personnes pour leur participation. Nous poursuivons l'opération jusqu'en juin.

faible

la soirée s'est



La fête du printemps du village, pour laquelle le sou organise la **foire aux plantons** et le **troc de jeux d'enfants** s'est déroulée le dimanche 10 mai par une très belle journée ensoleillée. La foire aux plantons a battu son plein. Nous sommes ravis par l'affluence des acheteurs, la bonne humeur ambiante et la nouvelle décoration. Cette manifestation exige un nombre important de personnes pour fonctionner. Merci à tous pour votre participation et votre motivation.



C'est dans une ambiance festive que nous clôturerons le printemps, lors de la **soirée dansante** « mille et une nuits » le samedi 30 mai.

Rendez-vous le samedi 27 juin à la **Kermesse**, dernière manifestation de l'année scolaire.

Suivez l'actualité du Sou sur souperon.wordpress.com

Le Sou des Ecoles de Péron
(sou.peron@gmail.com)

Repas du CCAS

Le 23 février le C.C.A.S. a organisé son traditionnel repas pour les personnes de plus de 70 ans. Le service est assuré par les jeunes qui sont toujours ravis de participer à cette journée.



Mr Bonneton, Mme Rahli, Mme Péray, Mme Billet



Mme Comte, Mme Spiller



Mr Anthoine



SORTIE DE L'ASSOCIATION « LOISIRS DES AÎNES »

Ouverte à tous, elle aura lieu le Mardi 30 juin 2015 pour la visite du château de Montrotier (forteresse du XIII^e siècle avec un remarquable ensemble de meubles, faïences, dentelles, armes et objets rares d'Afrique et Extrême-Orient).

Bon repas à midi au restaurant La Grange à Jules puis promenade en bateau sur le lac d'Annecy (une heure) et visite libre de la Vieille Ville.

Départ à 9h15 vers l'arrêt bus de la Dima à Péron.

Prix : 75 €/personne pour 50 participants.

Pour réserver :

Mme Anne Marie Grobon au 04 50 56 47 16 ou 09 75 54 62 68

Jean-Luc Moutton au 06 84 28 39 89

CHATEAU DE MONTROTIER ET LA PROMENADE EN BATEAU SUR LE LAC D'ANNECY

Mardi 30 juin 2015

Départ à 09H15 de Péron en direction d'Annecy, Lovagny.

Lovagny : à 10H30 visite du Château de Montrotier. C'est une forteresse pentagonale dont le plan s'ordonne autour d'un donjon cylindrique à mâchicoulis. Les bâtiments les plus anciens remontent au XIII^e siècle. Le château abrite de remarquables ensemble de meubles, faïences, dentelles, armes, objets rares d'Afrique et Extrême-Orient, réunis par Léon Marès, l'un des derniers grands collectionneurs de la fin du XIX^e siècle, et, quatre bas-reliefs en bronze, chefs-d'œuvre de Peter et Hans Vischer de Nuremberg, fondeurs du XVI^e siècle.

Annecy : à 12H00 déjeuner au restaurant « La Grange à Jules » :

Menu « Détente » :

Kir et petits feuilletés

Soufflet de brochet au coulis d'écrevisses

Suprême de volaille forestier en chemise feuilletée, Pommes purée à l'huile de noix, Légumes de saison

Fromage secs ou Fromage blanc

Tartelette Tutti Frutti et son sorbet

Vin blanc et vins rouge à volonté jusqu'au dessert,

Café

Annecy : à 15H00 promenade en bateau sur le lac d'Annecy (durée 1H, embarquement à 14H45).

Après la promenade, temps libre pour la découverte personnelle de la Vieille Ville d'Annecy.

Retour à 17H00 à Péron.

LA JEUNESSE DE PERON

Chères Péronnaises, chers Péronnais,

Les giboulées de mai sont enfin terminées, place désormais au beau temps, à la chaleur et aux barbecues !

Cependant, pas de repos pour les membres de la Jeunesse. A peine la fête de printemps terminée qu'il faut déjà préparer la Vogue de Logras. Celle-ci se déroulera les 3, 4 et 5 juillet 2015 au stade de foot.

La Jeunesse vous remercie d'avance pour votre présence sans laquelle tout ceci n'aurait pas lieu.

FELIX-FIARDET Bastien

DANSE AJLC CHALLEX-PERON

Tout d'abord, nous voudrions remercier la mairie de Challex et la mairie de Péron pour la mise à disposition à titre gracieux des salles de motricité pour la pratique des cours de danse classique et jazz sans quoi nous n'aurions pu effectuer ces cours dans d'aussi bonnes conditions.

Fondée en 2005 par Sophie Pera, présidente durant 10 années, l'école de danse est tout d'abord une volonté de créer une école de danse locale.

Ainsi a répondu présente, Frédérique Valla, professeur de danse et diplômée d'Etat, et propose depuis de nombreux cours ainsi que des stages pendant les vacances scolaires: éveil dès 4 ans, initiation, classique, cours de pointes, jazz, enfants et adultes

Le projet s'est rapidement étendu car l'école de danse compte aujourd'hui 200 élèves (contre 50 élèves au commencement) et plusieurs associations sont venues grossir les rangs car l'AJLC c'est aussi : des cours de guitare avec Samuel Manzano, des cours de Yoga avec Claudia Ruff, des cours de peinture avec Ludmila Beyer

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le site : <http://dansechallex.e-monsite.com> ou

Présidente : Doriane HENNEUSE, Contact : ajlc.challex@gmail.com

RESULTATS CONCOURS 2015

ARDRA du 17 Janvier	CND du 31 Janvier	CND du 7 Février
Groupe Classique catégorie 1 1er prix à l'unanimité	Classique Préparatoire 1	Classique Elémentaire
ABETEL Emma (St Germain de Joux)	Cassandra Durand (Pouigny) et Louise Roy (Péron): 2ème Prix	Sandra Lavanant (Péron): 3ème Prix
LEGROS Emma (Péron)	Amelia Scrivens (Péron) et Maddalena Cerutti (Challex): 1er Prix National	Lisa Roy (Péron): 1er Prix Régional
JOLIE Carine (Challex) PANNO Lilia (Pouigny)	Alicia Krug (Challex): 1er Prix National National à l'unanimité et coupe coup de coeur du Jury Classique M. Guy Vareilhès	Nicolas Martinelli (Sergy): 1er Prix National
JARDON Zoé (Péron)	Jazz Préparatoire	Jazz 1:
PRALAVORIO Noémie (Farges)	Cassandra Durand (Pouigny): 3ème Prix	Sandra Lavanant (Péron): 3me Prix
REGAD Jade (Challex)	Louise Roy (Péron), Amelia Scrivens (Péron), Alicia Krug (Challex), Margaux Giles (Thoiry) et Louise Shaw (Challex): 2ème Prix	Amelie Marano (Challex), Clarisse Pernette (Challex), Nicolas Martinelli (Sergy): 2me Prix
SHAW Louise (Challex) SCHMITT Lea (St Genis Pouilly)	Maddalena Cerutti (Challex): 1er Prix Régional	Lisa Roy (Péron): 1er Prix National



CHASSE ET NATURE « SI ST HUBERT M'ETAIT CONTÉ »

Comme promis, je vous présente aujourd'hui le processus de demande de plan de chasse concernant les espèces (cerf - chevreuil - chamois).

Chaque année courant février la société de chasse a obligation d'établir une demande de plan de chasse en fonction des espèces présentes sur le territoire communal et selon un formulaire fourni par la fédération départementale des chasseurs de l'Ain.

A l'aide de ce document officiel, le président, agissant en tant que détenteur du droit de chasse précise : par espèce, sexe et âge le nombre d'animaux qu'il souhaiterait se voir attribué pour la future saison de chasse. Il est également demandé d'indiquer l'estimation ou la tendance de la population pour chaque espèce (en hausse, stable ou en diminution).

Pour ce point, rien ne sert d'être trop éloigné de la réalité car des comptages nocturnes sont effectués par l'administration dans le but d'évaluer ces espèces.

Après avoir envoyé le dossier à notre fédération de chasse, celui-ci sera traité par la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage (CDCFS) de notre département, ce après quoi il sera attribué un certain nombre d'animaux.

Structure de base de la commission CDCFS

Présidée par M. le Préfet ou son représentant, elle est composée comme suit :

- le directeur départemental des territoires
- le directeur régional de l'environnement Rhône Alpes
- le délégué régional de l'office de la chasse et de la faune sauvage
- le président de la fédération des chasseurs de l'Ain
- le président de la chambre d'agriculture de l'Ain
- le représentant des lieutenants de louveterie de l'Ain
- le représentant des piégeurs de l'Ain
- le représentant des forestiers privés représentant le centre régional de la propriété forestière

- le représentant de l'association des communes forestières
- le directeur de l'agence inter départementale de l'office national des forêts
- les représentants des intérêts agricoles
- le représentant en matière scientifique et technique dans le domaine de la chasse ou faune sauvage
- le directeur de la Réserve naturelle de la haute chaîne du jura
- le représentant de la ligue de protection pour les oiseaux
- le représentant de la FRAPNA Ain Nature

Sa mission

Elle concourt à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi dans le département, de la politique du gouvernement dans le domaine de la chasse et de la protection de la faune sauvage.

Elle est notamment chargée d'émettre, dans le respect des équilibres biologiques et des intérêts agricoles et forestiers un avis sur la gestion des espèces chassées.

Durée du mandat

Le mandat des membres de la commission est de trois ans renouvelable.

Comme vous pouvez le constater pour un demandeur il y a de nombreux décideurs.....pour la suite je vous donne rendez-vous lors de la parution du prochain Petit Péronnais

Bernard FERROLLET – St Hubert du Gralet



SERVICES

SOGEDO (Eau) St-Genis	04 50 41 30 30
SDEI (Assainissement)	0 810 396 396
URGENCE	0 810 796 796
EDF (Sécurité dépannage)	0 810 333 074
GDF Gaz de France Distribution	08 10 74 74 00
France-Télécom	10 14
Trésorerie Gex	04 50 41 51 03

ECOLE PRIMAIRE

04 50 56 37 52

COLLEGE

04 50 59 58 00

CENTRE DE LOISIRS

04 50 48 31 52

centre.loisirs.peron@wanadoo.fr

HALTE-GARDERIE

06 88 90 10 55

SALLE CHAMP-FONTAINE

04 50 56 37 39

BIBLIOTHEQUE

04 50 56 41 39

Le mardi	de 16h30 à 18h00
Le vendredi	de 15h00 à 19h30

GESTION DES DECHETS

Ramassage du tri-sélectif	le lundi
Ramassage des ordures ménagères	le jeudi

Particulier

Commande de poubelles 00 800 75 27 84 20

Commerces et artisans

Commande de bacs, facturation de redevance spéciale, TEOM, problème de collecte 04 50 42 26 41

Déchèteries : Ludovic BRUSTON 04 50 99 12 08

Autres : Jocelyne SAMYN 04 50 99 12 01

ALLO ENCOMBRANTS

04 50 20 65 86

DECHETERIE

04 50 59 14 64

Mars à octobre	
Du lundi au vendredi	de 8h30 à 12h00 de 13h30 à 18h00
Le samedi	de 8h30 à 18h00
Le dimanche	de 9h00 à 12h00
Novembre à Février	
Du lundi au vendredi	de 8h30 à 12h00 de 13h30 à 17h00
Le samedi	de 8h30 à 17h00
Le dimanche	de 9h00 à 12h00
fermée tous les jours fériés y compris Pâques	

RELAIS POSTE INTERMARCHÉ

04 50 59 15 70

A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

Mission locale des jeunes Bellegarde	04 50 48 09 86
Mission Locales Action Jeunes Gex	04 50 41 60 46
Service emploi de la CCPG Gex	04 50 42 65 00
Pôle Emploi St-GENIS	39 49

Associations d'Aide à domicile

Association Départementale d'Aide aux Personnes de l'Ain (ADAPA)	04 74 45 59 60
Ain Domicile Services	04 74 73 78 38
Croix rouge française	04 74 23 39 87

TAXI-VSL

ALEX Bellegarde	04 50 48 38 06
JMS St Genis Pouilly	04 50 20 60 82
SOS ambulance st Genis Pouilly	04 50 99 70 49

SANTE

Orthophoniste : A. LALOT	06 12 26 09 54
Ostéopathe : E. PORTHA	04 50 59 98 06
Psychologue : B. RANDOT	04 50 41 65 37
Centre Médico-Psychologique	04 50 42 85 47

OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Tél: 04 50 56 31 08 Fax: 04 50 56 37 46

E-mail : accueil@mairieperon.fr

WEB : www.mairie-peron.com

Lundi :	8h00-12h00 et 13h30-17h30	Jeudi :	8h30-12h00 et 13h30-17h30
Mardi :	8h30-12h00 et 13h30-18h30	Vendredi :	8h30-12h00 et 13h30-17h30
Mercredi :	8h30-12h00 et 13h30-17h30		

GARDES DES PHARMACIES DU PAYS DE GEX POUR 2014

Il vous faut composer le **3237** pour connaître la pharmacie de garde

ARBEZ.....	Place de la Mairie	THOIRY.....	09 63 40 11 51
BARBOTIN-BESSEY.....	22 Rue de Genève	St GENIS.....	04 50 42 11 49
BENDAHO.....	Les vertes campagnes	GEX.....	04 50 41 52 75
BOUVIER.....	Rue de le Mairie	CESSY.....	04 50 41 40 60
COTTIN.....	105 Chemin Ravoire	PREVESSIN.....	04 50 40 57 66
DELORME-DURET.....	Arcades d'Ornex	ORNEX.....	04 50 40 53 86
DOREAU.....	Route de Divonne	VERSONNEX.....	04 50 41 14 13
DRAI.....	539 rue Aiglette Nord	GEX.....	04 50 28 01 46
FERNOUX.....	Grande Rue	DIVONNE.....	04 50 20 00 93
HARLINGUE.....	6 Chemin du Levant	FERNEY.....	04 50 40 68 97
HYBORD.....	C CIAL Carrefour RN 5	SEGNY.....	04 50 41 47 93
LARTAUD.....	10 R des Hautains	ST GENIS.....	04 50 42 02 21
LOTZ-MATTERN.....	C Cial la Poterie	FERNEY.....	04 50 40 97 44
MAISSA.....	Rue des Bains	DIVONNE.....	04 50 20 00 57
MASCETTI.....	Route de Mategnin	PREVESSIN.....	04 50 28 06 79
REVOL.....	5 Avenue Voltaire	FERNEY.....	04 50 40 72 10
ROBERT.....	Val Thoiry	THOIRY.....	04 50 20 87 57
SIAUVE.....	Route de Lyon	ST GENIS.....	04 50 40 12 69
VILLARD-PETELAUD.....	Im. Les Tetras, Le Patio	GEX.....	04 50 41 54 04
PHARMACIE DU FORT.....	106 Grand Rue	COLLONGES.....	04 50 59 60 17

Pour connaître les médecins de garde, composer le 15 sur votre téléphone.

AVIS A TOUS NOS CORRESPONDANTS ET ASSOCIATIONS

Pour le numéro 76 du Petit Péronnais nous vous demandons de nous faire parvenir vos articles avant le 15 Août 2015.

La Rédaction

URGENCES

Gendarmerie	17
Pompiers	18
Samu	15
Urgence N° Européen	112

Dr FLEURY, COLLONGES	04 50 48 60 22
Dr. MAURY, COLLONGES	04 50 56 71 00
<u>PEDIATRE</u>	
Dr. GUY, ST GENIS POUILLY	04 50 42 20 11

HOPITAUX

Centre Hospitalier Alpes-Léman	04 50 82 20 00
Centre Hospitalier de la Région d'Annecy	04 50 63 63 63
Centre Hospitalier de Saint-Julien	04 50 49 65 65
Gex	04 50 40 38 38
Cantonal à Genève	00 41 22 372 33 11
La Tour à Meyrin	00 41 22 719 61 11
Centre anti-poisons Lyon	04 78 54 14 14
Centre grands brûlés Lyon	04 78 61 88 88
Clinique Savoie Annemasse	04 50 95 41 41

<u>INFIRMIERE</u>	
PIROLLET, COLLONGES	04 50 56 71 64

POINT ACCUEIL SOLIDARITE (PAS)

ST GENIS POUILLY	04 50 42 12 65
------------------	----------------

MAINTIEN A DOMICILE

04 50 41 47 12

CENTRE DE RADIOLOGIE

ST GENIS POUILLY	04 50 28 27 27
------------------	----------------

MEDECINS

Dr. DEMENTHON, PERON	04 50 56 38 10
Dr. MOGENET, ST JEAN DE GONVILLE	04 50 56 44 21

SERVICE DE GARDE VETERINAIRES

ST GENIS POUILLY	04 50 42 12 34
GEX	04 50 41 76 45

Calendrier des fêtes

JUN 2015			
Mercredi 3	DONS DU SANG	COLLECTE	CF - 16h30
Dimanche 7	CHASSE	CONCOURS DE PECHE	Etang de Cornelly
Mercredi 10	COMITE DES FETES	CINEMA	CF - 20h30 (Enfant 18h)
Mercredi 17	BIBLIOTHEQUE	CHORALE CAMPANELLA	CF
Samedi 20	COMITE DES FETES	FETES DE LA MUSIQUE	CF ou STADE - 18h
Dimanche 21	MUSIQUE	FESTIVAL	CROZET
Mercredi 24	MAIRIE	FESTIVAL DES ARTS DE LA RUE	CF
Samedi 27	SOU DES ECOLES	KERMESSE	CF - 9h
Samedi 27	EQUIT'ANNAZ	FETE DU CLUB	Centre équestre
Dimanche 28	EQUIT'ANNAZ	FETE DU CLUB	Centre équestre - 10h
JUILLET 2015			
Vendredi 3	JEUNESSE	VOGUE DE LOGRAS	STADE
Samedi 4	JEUNESSE	VOGUE DE LOGRAS	STADE
Dimanche 5	JEUNESSE	VOGUE DE LOGRAS	STADE
Mercredi 14	MAIRIE	FEUX D'ARTIFICE	STADE
AOÛT 2015			
Vendredi 28	BIBLIOTHEQUE + COS	LOTO	CF
Samedi 29	FOOT	TOURNOI DES JEUNES	STADE
SEPTEMBRE 2015			
Samedi 5	COMITE DES FETES	MARCHE DU GRALET	
Mercredi 16	DONS DU SANG	COLLECTE	CF - 16h30
Dimanche 20	EQUIT'ANNAZ	JOURNEE DU CHEVAL & DU PONEY	CENTRE EQUESTRE

Toutes les dates des manifestations sont à retrouver sur le site de la commune : <http://www.mairie-peron.com>

MÉDIBUS

Lundi	06 juillet	10h30-12h30	Place Perdtemps (DIVONNE)
Lundi	06 juillet	14h30-16h30	Avenue de la Poste (GEX)
Jeudi	06 août	10h30-12h30	Parking de la Salle Boby Lapointe (St GENIS)
Jeudi	06 août	14h30-16h30	Parking Calas (FERNEY)
Vendredi	04 septembre	10h30-12h30	Place St Antoine (PERON)

Un Nouveau Monde s'ouvre à vous !



Liain
Réseau public
Fibre optique
des Communes de l'An

Sécurité

Capacité

Rapidité

Fluidité de connexion

Simultanéité



Accédez au Très Haut Débit dans votre commune

PROFESSIONNELS

- Vidéo/Visio-conférence
- Hébergement à distance
- Partage de connexions
- Téléphonie sur IP
- Interconnexion de sites distants

Fibre Optique

Internet Très Haut Débit

Téléchargements ultra-rapides

Fichiers : plans / photos / images / vidéos

PARTICULIERS

- TV HD/3D/4K
- Replay / Multi-écrans
- Téléphonie Fixe illimitée
- TV sur le Net
- Jeux en ligne

Jusqu'à

1

Giga

Jusqu'à

400

mega

Testez votre éligibilité

www.reso-liain.fr





Stage "Flagfootball" intercommunal avec l'accueil de loisirs de Collonges

Pendant les vacances de Pâques, sur deux journées, Sébastien, un animateur de Collonges nous a proposé de nous faire découvrir cette "balle" activité et se faire rencontrer les grands de Collonges et de Péron. Le flagfootball est un mélange entre le rugby et le jeu du drapeau. L'objectif étant d'emmener le ballon ovale derrière le terrain adverse sans se faire toucher ou se faire plaquer, sachant que pour plaquer un joueur il suffit "d'arracher" un des 2 flags qu'il porte à sa ceinture. Le beau temps et de nombreux inscrits étaient de la partie. Encadrés par Isabelle, Tao et Maxime, les jeunes se sont bien pris au jeu.



Au programme de ces deux journées, la première à Péron avec des ateliers de découverte, et la seconde à Collonges avec la mise en place d'un tournoi. Une équipe de fille s'était formée, elles n'ont pas démerité finissant 4^{ème}.

Suite à cette initiative, le rendez-vous est pris pour renouveler cet échange très apprécié par l'ensemble des jeunes.

Merci à Sébastien et Isabelle de Collonges pour cette belle idée.

Flagfootballlement,



Plus d'infos et photos sur le blog : peronloisirs.over-blog.com

GEX & PAYS DE GEX

DU
23 AU 27
JUN 2015

TÔT OU T'ARTS

14^{ème} Festival des Arts de la Rue



PERON

Mercredi 24

dès 18h30

Salle Champ Fontaine

guignol brand: 06 30 25 38 49

www.totoutarts.net ~ Renseignements : 04 50 28 34 17

